



REGLEMENT DU CHALLENGE DES HAUTS DE SEINE 2018

KUMITE INDIVIDUEL :

- ✓ Benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans, féminins et masculins :
Règlement fédéral : 2 minutes de combat, pour les seniors masculins (max 3 mn)
Aucun surclassement

- ✓ Poussins, Pupilles, féminins et masculins :
Règlement fédéral : 1 minute 30 de combat
Aucun surclassement

Les protections sont obligatoires pour le kumité : gants, protège-dents, protège-pieds, plastron et coquille

Catégories de poids

	Poussins	Pupilles	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors
Féminins	-20 kg	-25 kg	-30 kg	-35 kg	-47 kg	-48 kg	-50 kg
	-25 kg	-30 kg	-35 kg	-40 kg	-54 kg	-53 kg	-55 kg
	-30 kg	-35 kg	-40 kg	-45 kg	54 kg et+	-59 kg	-61 kg
	-35 kg	-40 kg	-45 kg	-50 kg		59 kg et +	-68 kg
	-40 kg	-45 kg	-50 kg	-55 kg			68 kg et+
	40 kg et +	45 kg et +	50 kg et +	55 kg et+			
Masculins	-20 kg	-25 kg	-30 kg	-35 kg	-52 kg	-55 kg	-60 kg
	-25 kg	-30 kg	-35 kg	-40 kg	-57 kg	-61 kg	-67 kg
	-30 kg	-35 kg	-40 kg	-45 kg	-63 kg	-68 kg	-75 kg
	-35 kg	-40 kg	-45 kg	-50 kg	-70 kg	-76 kg	-84 kg
	-40 kg	-45 kg	-50 kg	-55 kg	70 kg et+	76 kg et+	84 kg et +
	-45 kg	-50kg	-55 kg	-60 kg			
45 kg et +	50 kg et +	55 kg et +	-65 kg 65 kg et+				

Vétérans 1 (35-45 ans) - 2 (46-55 ans) - 3 (56-65 ans) et 4 (66 ans et +)			
Féminins	-55 kg	Masculins	-67 kg
	-61 kg		-75 kg
	-68 kg		-84 kg
	68 kg et +		84 kg et +

Chaque participant(e) devra se présenter à la table de contrôle muni(e) de son passeport sportif :

1. Avec au minimum 2 licences dont celle de la saison sportive en cours
2. Le certificat médical postérieur au 1^{er} juillet 2017 avec la mention « apte à la pratique du karaté en compétition ».
3. L'autorisation parentale pour les mineurs

KATA INDIVIDUEL (règles spécifiques au Challenge)

Catégories enfants : poussin(e)s, pupilles, benjamins masculins et féminins

- les poussins et poussines, pupilles féminins et masculins : katas différents les deux premiers tours ; à partir du 3^{ème} tour, possibilité de présenter un kata d'un des tours précédents.
- les benjamins et benjamines : katas différents lors des trois premiers tours ; à partir du 4^{ème} tour, possibilité de présenter un kata des trois premiers tours ou prendre un kata dans la liste des minimes.

Catégories	Dates de naissance
Poussins	2010-2011
Pupilles	2008-2009
Benjamins	2006-2007
Minimes	2004-2005
Cadets	2002-2003
Juniors	2000-2001
Seniors	1999 et avant
Vétérans 1 - 2 - 3 et 4	Entre 1972 et 1951 et avant

Chaque participant(e) devra se présenter à la table de contrôle muni de son passeport sportif :

1. Avec au minimum 2 licences dont celle de la saison sportive en cours
2. Le certificat médical postérieur au 1^{er} juillet 2017 avec la mention « apte à la pratique du karaté en compétition ».
3. L'autorisation parentale pour les mineurs

ATTRIBUTION DES POINTS KATA et KUMITE :

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème} et 4 ^{ème}
10 points	7 points	3 points

Le classement des clubs sera calculé en fonction des résultats obtenus. **Le club ayant totalisé le plus de points en « kata » et « kumité » à la fin de la compétition sera déclaré vainqueur du Challenge des Hauts de Seine.**

Suivant le nombre de participants, les organisateurs de la compétition se réservent le droit de regrouper des catégories

***Le Comité Départemental des Hauts de Seine et ses partenaires
comptent sur votre présence***